

Appendice 1835

- O. Mars 7. **CANAL DE CHAMBLY** :—Rapport des Commissaires pour le Canal de Chambly.
 — Compte Courant des dits Commissaires.
- P. — **NOUVELLE SALLE DE SEANCES, POUR L'ASSEMBLEE** :—Rapport des Commissaires nommés en vertu de l'Acte 3e Guill. IV. Chap. 12, qui pourvoit à l'érection d'une nouvelle Salle de Séances pour l'Assemblée.
 — Compte Courant des dits Commissaires.
 — Etat des Deniers qui sont encore dus pour la construction de la nouvelle Salle de Séance.
- Q. — **ETABLISSEMENT DE QUARANTAINE** :—Lettre du Secrétaire Civil au Capitaine Reid, du 18 Avril 1834. Il l'informe qu'il est nommé Commandant à la Grosse-Isle.
 — Lettre du même au même, du 24 Avril 1834. Il lui transmet une Proclamation et des Instructions pour lui servir de règle de conduite.
 — Proclamation et Réglemens de Quarantaine.
 — Lettre du Secrétaire Civil au Capitaine Reid du 30 Avril 1834, avec des Instructions pour le Médecin Surintendant à la Grosse-Isle.
 — Instructions pour le Médecin Surintendant et son Assistant à la Grosse-Isle.
 — Lettre du Secrétaire Civil au Capitaine Reid, du 15 Août 1834, lui transmettant une Proclamation et des Instructions additionnelles.
 — Proclamation et Instructions additionnelles.
 — Etat de la Dépense encourue pour le soutien du Lazaret, en 1834.
- R. — **9 NAISSANCES, BAPTEMES, MARIAGES et SEPULTURES** :—
 — Etat Général et Reteur des Baptêmes, Mariages et Sépultures dans le District de Québec, en 1834.
 — Do. do. dans le District de Montréal, en 1834.
 — Do. do. dans le District des Trois-Rivières, en 1834.
 — Do. do. dans le District de St. François, en 1834.
- S. — **BANQUES** :—Extrait des Livres de la Banque de Québec, faisant voir un Etat Général des affaires de cette Institution jusqu'au 7 Mars 1835.
 — Etat faisant voir les responsabilités des Directeurs de la Banque de Québec.
 — Liste des Actionnaires de la Banque de Québec, les 1er. Février, 1er. Mai, 1er. Août et 1er. Novembre 1834, et 1er. Février 1835.
 — Extrait des Livres de la Banque de Montréal, faisant voir un Etat Général des affaires de cette Institution jusqu'au 4 Mars 1835.
 — Etat faisant voir les responsabilités des Directeurs de la Banque de Montréal.
 — Etat faisant voir le montant des Billets de la Banque de Montréal en circulation, le 1er. jour de chaque mois, depuis le 1er. Février 1834 jusqu'au 1er. Mars 1835, inclusivement.
 — Liste des Actionnaires de la Banque de Montréal, les 1er. Septembre et 1er. Décembre 1834, et 1er. Mars 1835.
 — Extrait des Livres de la Banque de la Cité de Montréal, faisant voir un Etat Général des affaires de cette Institution jusqu'au 3 Mars 1835.
 — Etat faisant voir les responsabilités des Directeurs de la Banque de la Cité.
 — Etat faisant voir le montant et la dénomination des Billets de la Banque de la Cité, au 3 Mars 1835.
 — Liste des Actionnaires de la Banque de la Cité de Montréal, le 2 Mars 1835.
- T. — **DEPENSE CIVILE DU BAS-CANADA** :—Etat montrant les Balances qui sont encore dues sur les différens Items de la Dépense Civile du Gouvernement du Bas-Canada, pour l'année 1834, auxquelles la Chambre est priée de pourvoir.
- U. — **COMPTES PUBLICS** :—
 No. 1. Compte des Revenus ordinaires formant le Revenu Public de la Province du Bas-Canada, pour l'année finie le 10 Octobre 1834.
 No. 2. Compte des Deniers reçus à raison du Revenu Casuel et Territorial, pour la même période.
 No. 3. Etat des Deniers perçus en vertu des Actes 45e Geo. III. Chap. 12; 2e. Geo. IV. Chap. 7, et 51e Geo. III. Chap. 12, et des Dépenses encourues pour le soutien et l'amélioration de la navigation du Fleuve St. Laurent, par la Maison de la Trinité de Québec, pour la même période.
 No. 4. Etat des Deniers perçus en vertu des mêmes Actes, et des Dépenses encourues pour le soutien et l'amélioration du Fleuve St. Laurent, depuis la Pointe du Lac dans le District des Trois-Rivières, jusqu'à la Ligne Provinciale, durant l'année 1834, par la Maison de la Trinité de Montréal.
 No. 5. Etat détaillé des Paiemens et Dédutions faits sur les Revenus du Bas-Canada, pour frais de perception, remboursement de droits, drois remis, &c. pour l'année finie le 10 Octobre 1834.
 No. 6. Etat des Paiemens faits à compte de la Dépense Civile du Bas-Canada, pour l'année 1834, à même les Fonds Permanens appropriés pour l'Administration de la Justice, et le soutien du Gouvernement Civil.